

Ozoniseur CERTIZON C25 C50 C100 C200 C300



Introduction

Nous vous félicitons pour l'achat d'un produit de qualité Sander et sommes persuadés que vous serez satisfait de cet appareil. Nos longues années d'expérience dans le domaine de la fabrication d'articles pour aquarium saurons vous combler dans les moindres détails.

Familiarisez vous avec l'appareil avant sa première mise en service. Pour cela, lisez attentivement le manuel d'utilisation et les consignes de sécurité. Utiliser uniquement l'appareil pour les domaines d'utilisation précisés ici. Conservez ce manuel d'utilisation pour d'éventuelles questions postérieures. Transmettez également le manuel d'utilisation lors d'un transfert de l'appareil à un tiers.

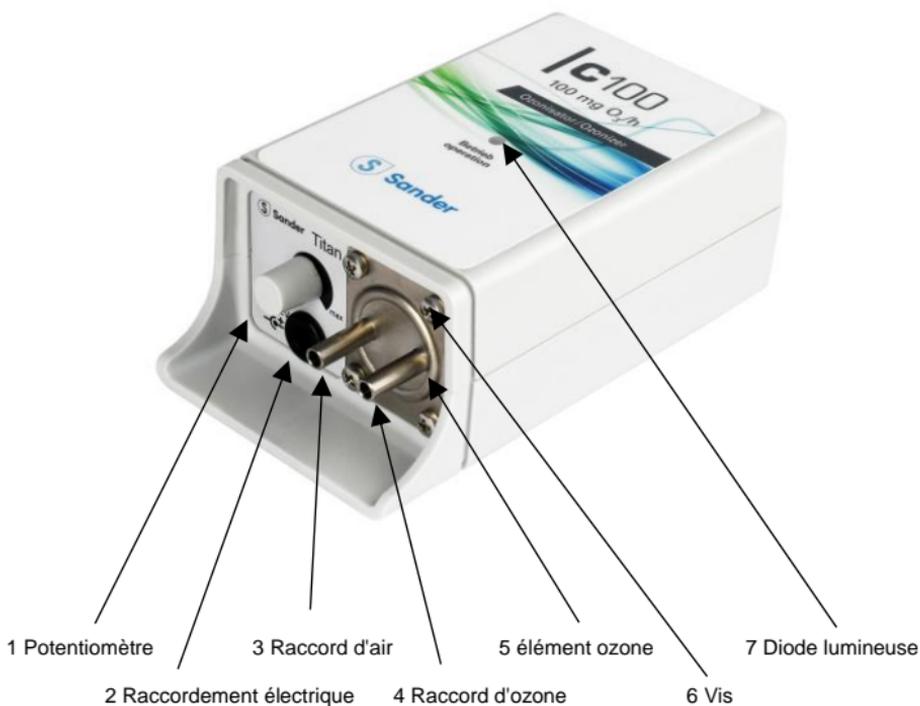
Utilisation conforme pour aquariums et bassins

Les ozoniseurs de la gamme CERTIZON possèdent une puissance nominale de 25, 50, 100, 200 ou 300 mg ozone/heure en fonction de leur taille (mesures avec air sec). En cas d'utilisation de l'air d'une pièce (humidité de l'air d'env. 40 - 80 %), la puissance diminue d'environ 50%.

L'ozoniseur est un appareil permettant la génération d'ozone à partir de l'air et a été spécialement conçu pour les aquariums et les bassins. L'injection de l'ozone dans l'eau doit s'effectuer à une profondeur suffisante de 20 cm ou plus. Nous vous conseillons d'utiliser un écumeur pour l'eau salée, par ex. notre produit Maxi-Skim ou nos produits Fresh Skim pour un usage en eau douce.

Toute autre utilisation ou modification de l'appareil n'est pas conforme et peut entraîner un risque de blessure et/ou d'endommagement de l'appareil. Le fabricant ne prend aucune responsabilité en cas de dégâts résultants d'un usage non conforme. L'appareil n'est pas conçu pour un usage industriel.

Assemblage de l'appareil



Données techniques

Puissance ozone:	25 mg/h, 50 mg/h, 100 mg/h, 200 mg/h, 300 mg/h
Alimentation:	100 à 240 VAC 50/60Hz
Tension de fonctionnement:	12 VDC
Consommation de courant:	0,25 A, 0,3 A, 0,4 A, 0,5 A, 0,65 A

Contenu de la livraison

Contrôler le bon état et la présence de l'intégralité du périmètre de livraison immédiatement après le déballage.

1 x CERTIZON Ozoniseur, 1 x Prise réseau, 1 x Manuel d'utilisation, 1x Info Ozone

Consignes de sécurité



L'usage de l'ozoniseur s'effectue à vos propres risques.

L'ozone libre peut être dangereux pour la santé s'il atteint le circuit respiratoire. C'est pourquoi il est important de s'assurer que l'ozone soit uniquement produit dans les quantités nécessaires à son utilisation. La valeur C.M.T admissible (Concentration Maximale tolérable sur le lieu de Travail) de l'ozone est de 0,1 ppm (200 µg/m³). L'ozone est cependant perceptible dès 1/5 voir 1/10 de cette valeur (0,02 ppm). Au cas où de l'ozone excédentaire apparaît (odeur d'ozone), la sortie d'air de l'écumeur doit donner sur l'extérieur ou sur un destructeur d'ozone résiduel.

Assurez-vous que suffisamment d'air soit conduit à travers l'élément ozone (min. 50l/h). L'ozoniseur peut courir un risque de surchauffe au cas où la quantité minimum d'air n'est pas apportée à l'élément ozone.

L'ozoniseur doit être mis hors d'accès des enfants. Le produit n'est pas un jouet.

Ne désassemblez le produit sous aucun motif. Des réparations non conformes peuvent conduire à d'importants dangers pour l'utilisateur. En cas de réparation, adressez-vous à votre revendeur ou directement au fabricant.

N'exploitez pas l'ozoniseur si celui-ci est endommagé. Un ozoniseur endommagé peut créer d'importants dangers pour l'utilisateur.

Garantie et exclusion de garantie



Conseil

Tous nos ozoniseurs sont garantis 24 mois. Pendant cette période, l'ensemble des pièces tombant en panne et présentant un défaut de fabrication ou du matériau, est remplacé gratuitement.

L'appareil ne doit pas tomber dans l'eau ou être en contact avec l'eau d'une quelconque autre manière.

D'autres dégâts, causés par une utilisation non conforme (différente des consignes données dans le manuel d'utilisation).

D'autres dégâts, causés par une réparation, une modification ou un nettoyage non conforme, l'ouverture de l'appareil, etc.

D'autres dégâts, causés par un transport non conforme, une chute ou un choc, etc. après la date d'achat.

La garantie et la responsabilité de l'entreprise Erwin Sander Elektroapparatebau GmbH s'étend uniquement aux éléments du périmètre de livraison.

Montage ou installation de l'ozoniseur

Proposition A "Montage mural"

L'arrière de l'ozoniseur est muni d'une patte de fixation, avec laquelle l'ozoniseur peut être fixé au mur. Si possible, l'appareil doit être installé au dessus du niveau de l'eau. Cela permet par exemple d'éviter que de l'eau n'infiltré l'appareil en cas de rupture de courant.

Proposition B "Disposition dans une armoire"

L'ozoniseur peut également tout simplement être installé dans l'armoire sous l'aquarium (assurer la ventilation). Dans ce cas, prévoir une boucle du tuyau à environ 20 cm au dessus du niveau d'eau afin d'empêcher un reflux de l'eau.

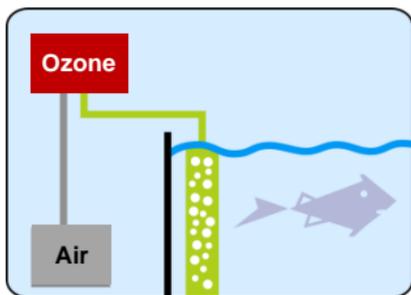
Raccordement de l'ozoniseur en fonctionnement de l'écumeur avec dégagements en bois

L'ozoniseur possède deux raccords pour tuyaux. Le premier raccord (3) est relié à une pompe à air avec un tuyau à air. Le second raccord (4) de l'ozoniseur est relié au dégagements en bois via l'écumeur.

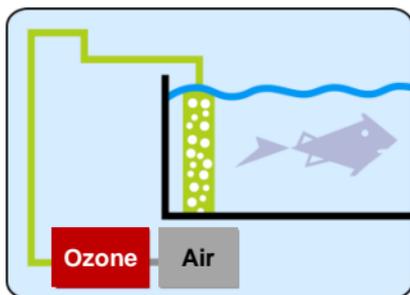
Alternative: raccord de l'ozoniseur avec injecteur en fonctionnement de l'écumeur.

Relier l'injecteur au raccord d'ozone (4). L'air est automatiquement aspirée par l'appareil. Le raccord (3) reste libre.

Proposition A



Proposition B



Mise en service

Installer l'ozoniseur et l'appareil d'alimentation au sec. Brancher la fiche 12 V dans la prise (2) de l'ozoniseur. L'ozoniseur est équipé d'un régulateur (potentiomètre) (1). Celui-ci permet de configurer la puissance en continu. Comme valeur repère, pour 100 l d'eau salée env. 10 mg ozone/heure, pour 100 l d'eau douce env. 5 mg ozone/heure. Brancher la fiche réseau dans une prise.

La diode lumineuse (7) signale le fonctionnement de l'ozoniseur et ne s'allume pas en position nulle. Si la puissance augmente, la diode lumineuse (7) s'allume et devient plus claire. A 100% de puissance la diode s'allume en continu.

Afin de déterminer le besoin en ozone, nous vous conseillons de mesurer le potentiel Redox avec "l'instrument de mesure et de régulation Redox de Sander". Cet appareil enclenche/éteint automatiquement l'ozoniseur en fonction de la configuration de la valeur consigne. Pour ce faire l'ozoniseur doit être réglé sur pleine puissance.

Lors de la première prise en main, nous vous conseillons d'augmenter progressivement la puissance pendant 14 jours, afin que l'aquarium s'adapte progressivement à l'amélioration de la qualité de l'eau.

Nettoyage et entretien de l'ozoniseur

La puissance diminue sensiblement en cas d'augmentation de l'humidité ou de la concentration de poussière. C'est pourquoi nous avons développé un élément ozone qui peut s'ouvrir et se nettoyer sans problème. En fonctionnement prolongé, nous vous conseillons d'inspecter la propreté de l'élément ozone toutes les 3 à 6 semaines.

Procédure lors du nettoyage

Retirer la fiche réseau (2) de l'ozoniseur. Défaire les vis (6) de l'élément ozone (5) avec un tournevis cruciforme classique. Enlever le couvercle de l'élément ozone (5). Nettoyer les plaques de céramique et de titane avec un chiffon et de l'eau chaude, utiliser éventuellement un abrasif commun. Laisser ensuite bien sécher. Replacer le couvercle de l'élément ozone (5), prêter attention au bon positionnement de l'anneau d'étanchéité dans la rainure. Tourner doucement les vis (6) et les serrer de manière équivalente. Brancher la fiche réseau.

Perturbations

La puissance peut diminuer ou être interrompue en cas d'éventuelles infiltrations d'eau ou de particules sales. Ces problèmes se résolvent en lançant une procédure de nettoyage.

Au cas où ces perturbations ne sauraient être supprimées malgré la vérification de l'élément ozone (5), adressez-vous à votre revendeur spécialisé ou envoyez directement l'appareil au fabricant.

Élimination



L'emballage est constitué de matériel respectueux de l'environnement, que vous pouvez jeter aux points de recyclage locaux.



Vous pourrez être informé des possibilités d'élimination du produit usagé auprès de l'administration de votre ville ou commune.

Dans l'intérêt de la protection de l'environnement, ne jetez pas votre appareil usagé dans votre poubelle de maison, mais confiez-le à un organisme d'élimination compétent. Vous pouvez vous informer des horaires d'ouverture et des points de collecte auprès de vos représentants administratifs.